



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Section Thales Services

DIALOGUE SOCIAL A THALES SERVICES

3 accords fondamentaux signés par la CFDT

Maintien de la proximité—Augmentation des moyens en heures

La CFDT de Thales Services a signé le 25 juin 2019 trois accords d'entreprise ayant trait au dialogue social.

Ces accords garantissent une représentation du personnel de qualité, le maintien d'une structure juridique homogène et une augmentation des moyens en heures (notamment pour ce qui concerne la gestion des Activités Sociales et Culturelles).

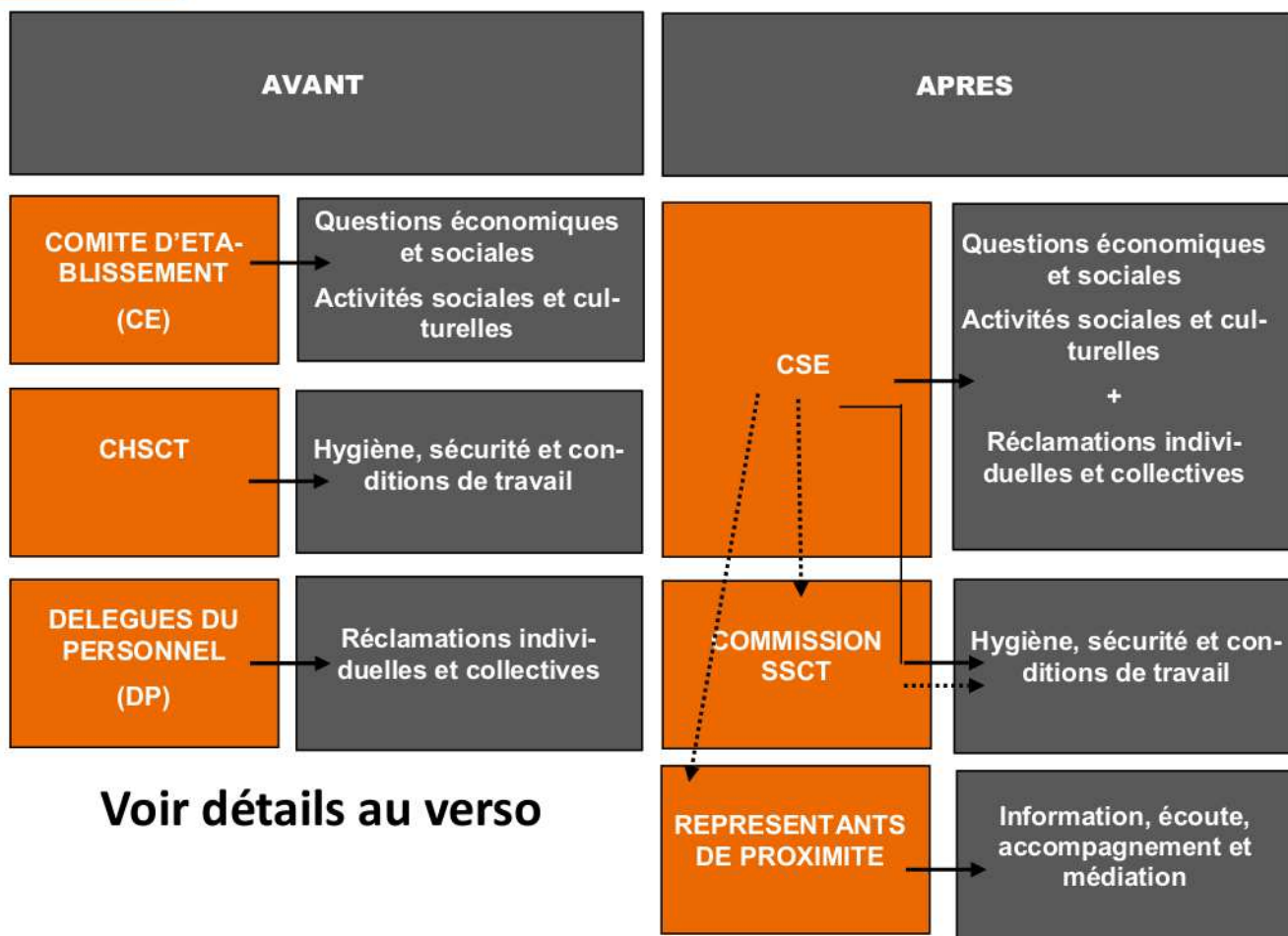
Accord relatif au nombre et au périmètre des établissements distincts de la société Thales Services

En maintenant l'organisation juridique de Thales Services en un établissement unique, cet accord garantit l'unicité et l'homogénéité de notre entreprise. Il assure que les représentants du personnel de chaque implantation de Thales Services pourront garder un lien avec le lieu de décision unique qu'est la Direction Générale.

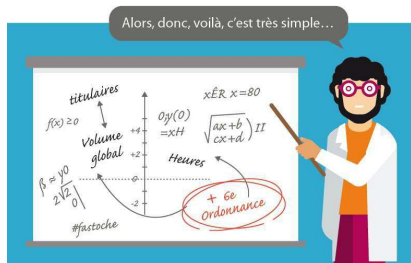
Accord sur la gestion des ASC au sein de la société Thales Services

Cet accord pérennise les 1500 heures annuelles utilisées pour la gestion des ASC en plus des heures de délégation des élus CE.

Accord sur la représentation élue du personnel et les représentants de proximité au sein de la société Thales Services



Voir détails au verso



En pratique ?

La CFDT n'était pas demandeuse de la fusion des 3 instances et a contesté ce choix radical que lui a imposé le gouvernement. Nous continuons à nous battre nationalement contre ces choix, mais aujourd'hui, au sein de notre entreprise, nous devons composer avec ces nouvelles obligations légales.

Attributions, mise en place, périmètre, composition, moyens, fonctionnement, informations-consultations, etc. Le bouleversement est total, et source de risques. Mais nous devons avancer pour continuer à défendre vos intérêts.

Pour la CFDT, cette nouvelle configuration doit être utilisée pour continuer de construire des solutions au plus près des réalités vécues par les salariés, et permettre à vos représentants de peser sur les choix de l'entreprise.

Dans ce cadre, la négociation de l'accord CSE à Thales Services a été longue et difficile mais, même si tous les aspects négatifs des ordonnances n'ont pas pu être gommés, nous sortons de cette négociation avec des moyens renforcés, notamment en terme d'heures pour effectuer les mandats de représentants du personnel :

3840 heures de plus par an !!!

La CFDT porte un syndicalisme de proximité avec les salariés. Si les délégués du personnel en tant que représentants élus en proximité ont disparu, absorbés par le CSE, la CFDT s'est battue lors des concertations pour que soit préservée la possibilité de maintenir, par accord, des représentants du personnel en proximité avec les salariés.

A Thales Services, nous aurons 85 Représentants de Proximité, répartis sur l'ensemble des sites. Ils seront désignés en tenant compte des votes de chaque site et bénéficieront de 12 heures de délégation mensuelles.

La CFDT Thales Services est fière d'avoir négocié et signé cet accord. Nous pensons avoir mis en place un outil qui doit permettre de mieux défendre vos intérêts. Nous souhaitons le faire vivre mais cela ne sera possible qu'avec votre soutien. A très bientôt dans les urnes donc!

Le CSE c'est quoi ?

Le comité social et économique constituera désormais l'instance unique de représentation du personnel en reprenant pour l'essentiel les attributions du Comité d'Entreprise (CE), des Délégués du Personnel (DP) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Ses membres seront élus par l'ensemble du personnel.

A Thales Services, nous aurons un CSE

de 26 titulaires et 26 suppléants

La CSSCT c'est quoi ?

La CSSCT est une Commission du CSE qui traite de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Elle est constituée de membres issus du CSE.

A Thales Services, nous aurons quatre CSSCT :

Paris et Ouest (8 élus), Est (6 élus),

Sud-Ouest (6 élus), Elancourt (5 élus)

Les représentants de proximité C'est quoi ?

Les représentants de proximité (RP) sont des représentants du personnel intervenant dans un champ de compétences plus restreint que celui du CSE; ils ne sont pas élus, ils sont désignés par le CSE et bénéficient du statut de salariés protégés.

A Thales Services, nous aurons 85 RP

Ils auront pour mission :

- d'écouter, favoriser le dialogue et l'échange de proximité et représenter le relais local privilégié avec le CSE
- d'assurer, si nécessaire, un rôle d'accompagnement et de médiation entre les salariés et leurs managers
- de suivre l'actualité économique et les conditions de travail de leur site



VOS CONTACTS CFDT À THALES SERVICES

Sud-Ouest : Philippe CHRETIEN

Ouest : Fabrice ROBILLARD

Est : Pascal BOSSON

Région Parisienne : Nathalie DURPOIX - Marie-Agnès GEOFFROY